

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux février à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 16 février 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur DAUDET Jean-Christophe, Maire.

Il est appliqué les dispositions transitoires de la LOI n°2020-1379 liée à l'état d'urgence sanitaire :

- Le conseil se tient à la salle des fêtes, route de Boulbon à Barbentane.
- Le public n'est pas autorisé à y assister.
- La séance est retransmise en direct sur les réseaux sociaux.

## PRESENTS:

Jean-Christophe DAUDET, Edith BIANCONE, Jean-Marc BALDI, Elric EDELIN, Nicolas MALOSSE, Annie GOUBERT, André BOURGES, Laurence ORTEGA, Marion MOURET, Christèle DI PASQUALE, Jean-Pierre JACOVETTI, Isabelle VAISSE, Roselyne ZALDIVAR, Christophe CROS, Isabelle CHIFFE, Pascale BUTEL, Hélène MOURGUE, Ghislain BERQUET, Martine LUNAIN, Laurent MOUCADEAU.

### **ABSENTS EXCUSES**:

Aurélie MEFFRE a donné pouvoir à Jean-Christophe DAUDET Anaïs CHIRCOP-MARRA a donné pouvoir à Edith BIANCONE Nicolas ROQUE a donné pouvoir à Marion MOURET Gabriel CHAUVET a donné pouvoir à Roselyne ZALDIVAR Jean-Michel BOU a donné pouvoir à Jean-Marc BALDI Fabrice MANIER a donné pouvoir à Edith BIANCONE Michel BLANC a donnée pouvoir à Hélène MOURGUE

**SECRETAIRE DE SEANCE** : André BOURGES

L'ensemble des décisions ci-après a été communiqué et argumenté au conseil municipal.

## Décision n°6 du 27 janvier 2021

Contrat entretien BODET CAMPANAIRE - horloge mairie, paratonnerre et cloches de l'église Société BODET CAMPANAIRE

## Décision n°7 du 27 janvier 2021

Travaux extensions système de vidéo protection Séquier-Rampale-Frigolet Société INEO INFRACOM

## Décision n°8 du 27 janvier 2021

Travaux éclairage public route de la Gare et route d'Avignon Entreprise GIORGY

## Décision n°9 du 1er février 2021

Contrat de maintenance crèche « les Péquelets » lutte anti-blattes et anti-rongeurs Société « Le nettoyage Professionnel »

# 20212202-13 APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 29 JANVIER 2021

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de parcourir le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 janvier 2021.

Après lecture et observations sur le procès-verbal,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

APPROUVE le procès-verbal.

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.